



## « Ça te dit Night Fever 2018 »

### Règlement

#### Article 1 - ORGANISATION :

La « Ça te dit Night Fever 2018 » est organisée par l'association Vik'Azim Caen le samedi 13 janvier 2018. Les Vikings Azimutés renouvellent l'organisation d'un **raid d'orientation par équipe et en semi-nocturne**. Plusieurs nouveautés vont permettre aux plus fidèles concurrents de se laisser encore surprendre....

Le principe de la « Ça te dit Night Fever 2018 » est, en un temps limité, de trouver un maximum de balises préalablement placées en milieu naturel par l'organisation. Chaque concurrent dispose de différentes cartes d'orientation mais l'équipe ne peut se séparer.

La « Ça te dit Night Fever 2018 » a fait l'objet d'une déclaration en préfecture et dispose donc de toutes les autorisations administratives nécessaires.

#### Article 2 - PARTICIPATION et DEFINITION :

2.1 Cette année, **trois formules « compétition »** avec classement sont proposées :

### 3 circuits comptants au challenge Calvad'O Night 2017 / 2018

Circuits	Distance	Temps maximum	Accueil au Gymnase Cosec jusqu'à :	Breifing Mairie de Honfleur	Départ Mairie de Honfleur selon votre numéro d'équipe à partir de :
<b>Noctambule</b>	8 km	3H00	18H00	19H00	19H15
<b>Orienteur</b>	16 km	4H00	17H30	18H00	18H15
<b>Raideur</b>	24 km	5H00	17H00	17H30	17H45

**Attention : Les vitesses de course en orientation ne sont pas comparables aux vitesses du trail ou de la course sur route. En moyenne, un coureur d'orientation débutant court à 5 km/h.**

Circuits	Age minimum hors FFCO (avec un majeur minimum)	Age minimum licenciés FFCO (sans accompagnement d'un majeur)
<b>Noctambule</b>	11 ans	À partir de H/D 14
<b>Orienteur</b>	16 ans	À partir de H/D 16
<b>Raideur</b>	<b>18 ans révolus</b>	<b>18 ans révolus</b>

L'après-midi, sont aussi proposés une formule « **Rando-découverte+labyrinth'o** » sans classement à faire en famille ; l'ensemble sera implanté dans le jardin des personnalités et parking du naturo-space. (inscription sur place).

Circuit découverte famille	Accueil au jardin des personnalités à partir de :	Fermeture de l'activité à :
<b>Rando-découverte+labyrinth'o</b>	14H30	16H30

2.2 Pour les formules « compétition », la « **Ca te dit Night Fever 2018** » est ouverte à toutes les personnes en bonne condition physique, âgées d'au moins 16 ans le jour de l'inscription (autorisation parentale manuscrite à présenter lors du retrait du sac de course). La formule **Noctambule** est ouverte aux jeunes accompagnés d'un adulte à partir de 12 ans.

2.3 Pour les formules « compétition », la « **Ca te dit Night Fever 2018** » est ouverte aux équipes comprises entre 2 et 4 personnes. Pour des questions de sécurité, aucun concurrent n'est autorisé à prendre le départ seul.

2.4 Pendant la course, chaque équipe est en autonomie totale (eau, nourriture, matériel, tenues vestimentaires, etc.)

2.5 Chaque équipe engagée doit respecter le code de la route, les instructions de sécurité et les décisions émises par l'organisateur de l'épreuve.

2.6 Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images TV, vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant la « **Ca te dit Night Fever 2018** ».

2.7 Les informations d'ordre « logistique » (lieux et horaires des départs, etc...) seront régulièrement actualisées sur notre site internet (<http://www.vikazim.fr>). Les concurrents s'engagent à le consulter pour obtenir les dernières infos.

### **Article 3 - MODALITES D'INSCRIPTION :**

3.1 L'inscription se fera par internet via le site **vikazim.fr**.

La saisie des données administratives, la transmission des licences ou des certificats médicaux ainsi que le paiement se feront via internet. Le suivi du traitement des dossiers pourra se faire sur le site **vikazim.fr**. Les concurrents devront s'assurer de la conformité de leurs certificats médicaux avant de s'inscrire.

#### **3.2 Certificat médical :**

Condition obligatoire pour participer :

- être titulaire d'une licence FFCO 2017

- ou fournir un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication médicale à la **pratique de la course d'orientation en compétition** ou **du sport en compétition**. Un modèle de certificat est disponible sur notre site.

#### **3.3 L'inscription comprend pour chaque concurrent :**

- un Pass'orientation délivré par la FFCO pour les non-licenciés
- un lot technique
- un café d'accueil
- les cartes d'orientation (une pour chaque concurrent)
- un ou plusieurs doigts électroniques SportIdent par équipe
- une fiche de résultats par équipe
- une soupe « bio » d'après-course
- un repas « bio » (en option)
- le couchage + p'tit dèj le lendemain matin (en option)

**Attention :** l'organisation se réserve le droit de fermer les inscriptions au repas « bio » et/ou au couchage si les quotas maximums d'accueil du public est atteints ; ceci afin de respecter les règles de sécurité.

#### **3.4-Les tarifs d'inscription:**

Circuits	Tarifs par personne
Noctambule	13 €
Orienteur	15 €
Raideur	17 €

Remises non cumulables	Remises
Licenciés FFCO	2 €
Enfant agé de -14ans	2 €

Circuits	Vente de la carte
Rando-découverte+labyrinth'o	5 €

Restauration	Tarif
Repas bio du soir	8 €
Petit déjeuner	4 €



## Article 4 - ASSURANCES :

4.1 Organisation: L'association Vik'Azim, du fait de son affiliation à la FFCO, est couverte auprès de la Maif, par un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur et celle de ses adhérents.

4.2 Par le fait de s'inscrire, chaque participant déclare être conscient des risques inhérents à la pratique de la course d'orientation en milieu naturel et en compétition.

Chaque participant s'engage à respecter les consignes données lors du briefing d'avant course durant l'épreuve.

Chaque participant s'engage à renoncer à tout recours, de quelque nature qu'il soit, contre l'organisation pour tous les dommages (accident, blessure, vols, dégâts sur les biens personnels ou autre), se produisant au cours de l'épreuve ou dans le cadre de celle-ci.

Chaque participant s'engage à ses risques et périls, atteste qu'il est couvert par une responsabilité civile personnelle, qu'il est apte à la pratique des Activités Physiques de Pleine Nature.

4.3 Les concurrents, en s'inscrivant via internet, attestent avoir lu ce règlement.

4.4 Le respect de la nature et de l'environnement sont des valeurs essentielles dans le cadre d'un raid nature, par son inscription chaque participant s'engage donc à n'abandonner aucun déchet, matériel usagé,... de quelque sorte que ce soit, derrière lui. Tout contrevenant sera immédiatement exclu et tenu civilement responsable en cas de plaintes: des autorités locales, ONF, services de l'Etat ou des propriétaires privés.

## Article 5 - SECURITE

Les concurrents s'engagent :

- à assister au briefing d'avant-course et en respecter les consignes,
- à porter assistance aux personnes en danger,
- à respecter le code de la route
- à avertir l'organisation en cas d'abandon.

Tout participant inscrit sera responsable des accidents qu'il provoque.

## Article 6 - EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Par équipier :

- 1 tenue vestimentaire adaptée avec une chasuble fluo
- 1 sac à dos contenant eau + alimentation suffisante pour autonomie
- 1 frontale

Par équipe :

- un téléphone portable
- une couverture de survie
- une boussole
- un chèque de caution de 50€ pour le doigt électronique SI

## Article 7- PENALITES et DISQUALIFICATIONS :

- Pollution ou dégradation manifeste des sites (disqualification)
- Abandon (disqualification)
- Usage de produits et procédés dopants (disqualification)
- Non respect du code de la route et/ou des injonctions données par les bénévoles signaleurs (disqualification).

## Article 8 – ABANDON :

8.1 En cas d'abandon sur le parcours, l'équipe s'engage à en avertir immédiatement l'organisation à l'aide des numéros de téléphone donnés sur la feuille de route.

## Article 9 - ANNULATION/REMBOURSEMENT :

9.1 Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

9.2 L'organisation se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, de modifier le contenu et le règlement de l'épreuve.

9.3 L'organisation se réserve le droit d'annuler en dernière minute l'épreuve en cas de mauvaises conditions météo (**vigilance orange ou rouge** émise par MétéoFrance). **Les concurrents ne pourront alors prétendre à aucun remboursement.**

## Article 10 – CLASSEMENTS

10.1 Pour les différentes formules « compétition », il y aura 3 classements : féminin, mixte et masculin. Les organisateurs s'autorisent à récompenser les différents podiumistes.....mais on ne sait pas encore comment !

10.2 Le classement est effectué « au temps » avec des pénalités pour les balises manquantes. Le détail des pénalités sera donné le jour de la course.

Les Vikings Azimutés